

SNCF
SGRDD-Bibliothèque
45, rue de Londres
75379 PARIS CEDEX 08
(PARIS SAINT-LAZARE)
Tél. : 01 53 42 90 11

REFERENCE

FER034749

CAHIER

137

2761

Economie et statistique

n° 336, juin 2000, pp. 35-52, cart., tabl., bibliogr. - (REVUE)

Les formes récentes de la croissance urbaine.

HS

Les formes récentes de la croissance urbaine

Pascale Bessy-Pietri*

La poursuite de l'urbanisation de la France est confirmée par les premiers résultats du dernier recensement. Aujourd'hui, près des trois quarts de la population vit en milieu urbain, soit en ville soit dans un territoire directement sous son influence comme la banlieue ou la couronne périphérique. Depuis 30 ans, l'expansion de ces espaces urbains s'est faite du centre vers la périphérie. Le desserrement urbain s'est traduit par le développement des banlieues et des zones périphériques plus lointaines au détriment des villes centres avec des intensités variables selon les périodes.

Si cette périurbanisation se confirme dans la dernière décennie, elle semble cependant moins vive que dans les années 80. Dans certaines aires urbaines, un rééquilibrage quantitatif se dessine en faveur des villes centres, souvent au prix d'une relative stagnation des banlieues. Dans d'autres aires, les couronnes périurbaines connaissent encore une forte croissance. Au-delà du dynamisme démographique propre à chacune des composantes des aires urbaines, la prise en compte de la dimension sociale de chaque zone apporte une information plus qualitative sur l'évolution des espaces urbains et leur transformation.

* Pascale Bessy-Pietri appartient à la division Études territoriales de l'Insee.
Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Les premiers résultats du recensement de 1999 ont permis de dresser un bilan des évolutions récentes de population. Ils ont notamment confirmé la poursuite de l'urbanisation de la France, mais également la diversité, tant dans les rythmes que dans les formes, de la croissance des villes (Bessy-Pietri, Julien et Royer, 2000).

Une analyse des aires urbaines de plus de 100 000 habitants, sur les trois dernières périodes intercensitaires (1975 à 1982, 1982 à 1990 et 1990 à 1999) permet de caractériser les formes principales de la croissance urbaine sur les deux dernières décennies (cf. encadré 1). Au cours d'une même période, les aires urbaines ont des types de développement très variés et chacune suit, d'une période à l'autre, des schémas de développement différents. Compte tenu des principaux enseignements tirés de l'observation du développement des aires urbaines sur les trois périodes étudiées, on retient l'hypothèse que ce développement se fait par rééquilibrage : il y a redistribution des populations entre les différentes entités spatiales qui forment ces aires. Ainsi, la période 1975-1982 a vu les villes centres perdre des habitants au profit de leur périphérie proche ou lointaine alors que la période 1990-1999 montre qu'elles renouent avec une certaine croissance de leur population. Les villes, considérées comme des systèmes complexes, semblent ainsi s'autoréguler. Les politiques publiques d'urbanisation, nationales ou locales, continuent d'influencer les processus de peuplement des territoires urbains.

Un schéma de développement des villes : l'étalement urbain

Au cours des trente dernières années, les villes se sont développées selon le schéma de l'étalement urbain. La ville s'étale parce qu'elle grandit et qu'il n'y a plus assez d'espace disponible dans ses limites à une date donnée (Nicot, 1996). L'étalement urbain est lié au desserrement urbain, processus qui conduit les ménages les moins aisés et les familles à quitter le cœur des villes pour s'installer en périphérie. On parle aussi de desserrement de l'emploi. Cette notion rend compte de la saturation progressive des espaces les plus centraux et de l'augmentation des prix des logements ou des bureaux au cours du temps, conséquence de leur raréfaction relative. L'étalement urbain rend également compte des modifications de comportements des ménages et des politiques successives d'urbanisation. La politique publique du logement a, en effet, contribué à ces transformations, partout où la croissance des populations a nécessité une politique active de construction de logements. Les

zones à urbaniser en priorité (ZUP) ont ainsi transformé les plus anciennes banlieues des zones les plus urbanisées caractérisées par un bâti de petit collectif de rapport et d'habitat individuel hérité de l'avant-guerre. Elles en ont fondé d'autres ailleurs, parfois surgies des champs. Enfin, la promotion de l'habitat individuel durant la décennie 70 et le début des années 80 a favorisé l'urbanisation de communes restées jusque-là rurales. La périurbanisation rend compte de ce phénomène. Les choix effectués en matière de transports urbains (métro, tramway ou voies rapides entrant au cœur de la ville) sont également déterminants pour le développement des villes (Lévy, 2000).

Une approche de l'étalement urbain

En 1999, plus de 73 % de la population métropolitaine vit dans une des 361 aires urbaines. Et près de 56 % vit dans une des 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants. La majorité des Français a donc une connaissance quotidienne de la ville ou des territoires directement sous son influence. Les aires urbaines retenues ici ont été définies à partir du recensement de la population de 1990 en se limitant à celles qui ont plus de 100 000 habitants au dénombrement de 1999. Les limites géographiques des aires sont donc celles de 1990 et la population y résidant est celle dénombrée au recensement de 1999. Pour caractériser géographiquement l'étalement urbain des 25 dernières années, l'aire urbaine est divisée en trois éléments :

- la ville centre qui correspond le plus souvent à la ville au sens « historique » du terme, constituée d'une commune, parfois de plusieurs ;
- la banlieue, territoire plus ou moins vaste sous l'influence directe de la ville (elle forme, avec la ville centre, une unité urbaine, au sens de la continuité du bâti) ;
- la couronne périurbaine, périphérie plus lointaine, au-delà du front dense de l'urbanisation mais encore sous l'influence directe de la ville et de sa banlieue.

Le développement des villes est analysé à partir des évolutions relatives de population complétées par les variations de densités des trois espaces concentriques ainsi définis. L'étalement urbain est alors mesuré par la hiérarchie des taux d'évolution des villes centres, des banlieues et des couronnes des aires urbaines de plus de 100 000 habitants (cf. encadré 1).

L'étalement urbain est moins marqué entre 1990 et 1999 qu'auparavant

Entre 1990 et 1999, l'étalement de la population du centre vers la périphérie est moins marqué

SCHEMATISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Les nomenclatures spatiales utilisées

Les *aires urbaines* sont composées d'un pôle urbain et d'une couronne de communes périurbaines (c'est-à-dire des communes qui envoient travailler dans l'aire urbaine 40 % ou plus de leurs résidents actifs).

Le *pôle urbain* est constitué d'une unité urbaine de plus de 5 000 emplois, elle-même formée d'une ou de plusieurs villes centres et d'une banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule *ville centre*. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de la population de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes centres. La *banlieue* regroupe l'ensemble des communes liées à la ou les villes centres par la continuité du bâti et qui ne sont pas elles-mêmes ville centre. Toutefois, 100 aires sur 361 ne comportent pas ces trois composantes. Parmi celles qui les possèdent, le poids en population de chacune d'elles est très variable d'une aire à l'autre (cf. encadré 2).

L'analyse de l'étalement urbain porte sur les 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999 formées d'une ville centre, d'une banlieue et d'une couronne. L'aire de Vannes (110 000 habitants) n'a pas été retenue car elle n'a pas de banlieue.

Certains pôles urbains sont formés d'agglomérations comportant plusieurs villes centres. Par souci de simplification, toutes les villes centres ont été retenues et regroupées sous ce terme. Par exemple, le pôle urbain de l'aire urbaine de Lille regroupe les villes centres suivantes : Lille, Roubaix, Tourcoing ; celui de l'aire urbaine de Valenciennes, Valenciennes et Denain. Parmi les 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants retenues, 11 sont dans ce cas (cf. tableau). Il s'agit d'aires urbaines localisées le plus souvent dans les zones les plus denses du territoire.

La délimitation des aires urbaines est celle du recensement de 1990

L'analyse est fondée sur les nomenclatures des aires urbaines et des agglomérations telles qu'elles ont été

définies à partir des données du recensement de 1990. Les aires urbaines dans leurs limites de 1999 ne seront connues que début 2001, une fois exploitées les données du recensement sur les navettes domicile-travail. Les limites des unités urbaines (ou agglomérations) prenant en compte les résultats de 1999 sont disponibles depuis le printemps 2000 (Chavouet et Fanouillet, 2000) mais la nomenclature en aires urbaines actuelle est fondée sur les limites 1990 des unités urbaines.

Le choix de réduire une aire urbaine à ces trois entités spatiales « écrase » nécessairement les distributions statistiques, internes à chacune des trois entités, des indicateurs retenus (Julien, 2000). Ce choix est forcément réducteur des réalités concernant la ville, quel que soit le sens que l'on donne à ce terme. Il repose, pour définir le périmètre des « objets urbains » étudiés, sur les nomenclatures mises en place par l'Insee (unité urbaine, ville(s) centre(s) de l'unité urbaine, aire urbaine) qui sont en elles-mêmes déjà réductrices et qui sont fondées sur des conventions qui peuvent ne pas être partagées (Le Gléau, Pumain et Saint-Julien, 1996).

La mesure de l'étalement urbain

L'étalement de la population a été mesuré par les écarts des taux d'évolution annuels moyens de la population de la ville centre et de la couronne lorsque les taux croissent régulièrement du centre vers la périphérie. L'analyse est conduite en comparant les taux d'évolution annuels moyens de population, sans tenir compte des variations absolues. Un taux d'évolution élevé peut tout à fait correspondre à une petite variation absolue, notamment lorsqu'on se situe dans des zones moins denses, comme les couronnes par exemple. Au contraire, un taux faible peut rendre compte d'une variation très forte. L'aire urbaine de Paris progresse par exemple de 0,29 % par an entre 1990 et 1999, soit un taux largement inférieur au taux moyen qui est de 0,40 %. Pourtant, cette progression correspond à une augmentation de population de près de 270 000 personnes (la taille de l'aire urbaine de Reims). Pour pallier cet inconvénient, on a fait figurer dans certains tableaux les variations de densité de population (de même « échelle » que les variations de population).



Liste des 11 aires urbaines de plus de 100 000 habitants ayant plusieurs villes centres

Nom de l'aire urbaine	Villes centres associées
Lille	Roubaix, Tourcoing
Valenciennes	Denain
Grasse - Cannes - Antibes	Grasse, Cannes, Antibes
Lens	Avion, Hénin-Beaumont, Liévin
Béthune	Bruay-la-Bussière
Bayonne	Anglet, Biarritz
Montbéliard	Audincourt
Forbach	Freyring-Merlebach
Cherbourg	Equeurdreville-Hainneville, Octeville, Tourlaville
Hagondange-Briey	Amnéville, Maizières-lès-Metz, Marange-Silvange, Mondelange
Melun	Dammarié-les-Lys, Le Mée-sur-Seine

Encadré 1 (suite)

Trois intensités d'étalement régulier : marqué, modéré et faible

L'indicateur d'étalement (toujours positif) a permis de distinguer trois sous-groupes parmi les aires urbaines qui suivent le modèle d'étalement régulier, c'est-à-dire les aires pour lesquelles les taux croissent régulièrement du centre vers la périphérie : étalement marqué, étalement modéré, étalement faible. Pour faire cette distinction, à chaque période, on a regardé comment se situait l'écart de taux d'évolution annuel de la couronne et de la ville centre de chacune des aires par rapport à l'écart moyen de la période :

- si cet écart est supérieur à l'écart moyen, l'étalement est dit « marqué »,
- si cet écart est compris entre la valeur moyenne et cette valeur moyenne moins un demi écart-type, l'étalement est dit « modéré »,
- si cet écart est inférieur à la valeur moyenne moins un demi écart-type, l'étalement est dit « faible ».

Cinq schémas de développement des aires urbaines

Lorsque l'étalement n'est pas régulier du centre vers la périphérie, deux cas de figure ont été retenus : taux d'évolution de la banlieue inférieure à celui de la ville centre ou bien taux d'évolution de la banlieue supérieure à celui de la couronne. Au total, on obtient ainsi cinq schémas : les trois types d'étalement régulier (marqué, modéré, faible) et les deux cas de figure précédents qui illustrent la diversité et la complexité du mode de développement des aires urbaines. Pour la période 1990-1999, deux aires urbaines dont le développement diffère de ces cinq schémas ont été mises à part. Il s'agit de Hagondange-Briey en Lorraine et de Béthune dans le Nord-Pas-de-Calais : la ville centre est plus dynamique que la banlieue et la couronne périurbaine, tout en affichant un taux d'évolution négatif pour Hagondange-Briey en Lorraine, ou positif pour Béthune dans le Nord-Pas-de-Calais. Globalement, entre 1990 et 1999, ces deux aires perdent de la population.

qu'il ne l'était durant les deux précédentes périodes intercensitaires. Les taux d'évolution annuels de la population des villes centres, des banlieues et des couronnes sont respectivement de 0,15 %, de 0,41 % et de 1,19 %. Cette hiérarchie était beaucoup plus accentuée en 1990 et surtout en 1982 (cf. tableau 1). Entre 1975 et 1982, l'augmentation relative de population était très forte dans les couronnes, allant de pair avec une diminution importante de population des villes centres, phénomène mis en évidence pour la première fois avec les résultats du recensement de 1982 (périurbanisation).

L'étalement urbain s'est atténué au fil des périodes. Cette constatation ne découle pas uniquement des nomenclatures géographiques utilisées. En effet, si l'on considère le taux d'évolution de population des communes périurbaines multipolarisées (1) ou bien celui des communes de l'espace à dominante rurale (2) qui sont les plus proches géographiquement de l'urbain (communes de l'espace à dominante rurale sous faible influence urbaine (3)), le constat sur les trois périodes intercensitaires reste identique. Entre 1990 et 1999, les communes multipolarisées enregistrent une progression moins forte de leur population (+ 0,78 % l'an contre + 1,26 % de 1982 à 1990 et + 1,36 % de 1975 à 1982). Pour les communes du rural sous faible influence urbaine, la progression de la population est durant ces mêmes périodes respectivement de + 0,54 %, de + 0,56 % et de + 0,46 %. Même si ces dernières résistent un peu mieux, on observe un tassement des augmentations de population des périphéries, qui restent au demeurant vives. Ce tassement est confirmé si l'on considère les espaces ruraux les plus dynamiques

situés à proximité des aires urbaines les plus dynamiques (Bessy-Pietri, Hilal et Schmitt, 2000). Le futur contour des aires urbaines, tel qu'il sera défini à partir des données du recensement de 1999, inclura, pour certaines aires, les communes les plus dynamiques de leur grande périphérie. Malgré tout, compte tenu des moindres progressions de leur population, la hiérarchie observée et sa plus faible amplitude ne seront pas remises en cause. On a la confirmation d'une périurbanisation moins vive que par le passé, mais peut-être plus diffuse. Ce résultat s'inscrit aussi dans un contexte de moindre croissance de la population française (Insee, 1999a et 1999b ; Genay et Chataignon, 2000).

Trois formes de la croissance urbaine

Ce moindre étalement urbain est confirmé par une analyse plus détaillée des différentes formes de croissance urbaine au cours des trois périodes. Pour cela, on a construit une typologie, relativement simple des formes de croissance en trois postes des 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants (4) (cf. encadré 1). Lorsque le taux d'évo-

1. Ce sont des communes rurales et des unités urbaines situées hors des aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

2. L'espace à dominante rurale est défini comme le complément de l'espace à dominante urbaine lui-même formé de l'ensemble des aires urbaines et des communes périurbaines multipolarisées.

3. Ce sont des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale qui ne sont pas pôle rural et dont au moins 20 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans des aires urbaines.

4. Cette étude reprend une analyse conduite sur la période 1990-1999 (Bessy-Pietri, 2000). La méthode a été reconduite mais les limites permettant de mesurer l'intensité de l'étalement ont été légèrement modifiées. Cette analyse a, par ailleurs, été étendue aux deux périodes intercensitaires précédentes.

lution de la population est croissant du centre vers la périphérie, « l'étalement régulier » rend compte du développement urbain (trois intensités ont été spécifiées : marqué, modéré, faible). *A contrario*, lorsque tel n'est pas le cas, on distingue essentiellement deux autres cas de figure. Le développement urbain peut se faire par une forte croissance de la population de la banlieue – on parlera de « banlieue dynamique ». Plus élevée que celle de la ville centre, la progression de population de la banlieue est surtout plus forte que celle de la couronne. Dans ce cas, l'étalement urbain procède par densification des banlieues, même si les couronnes sont également dynamiques. Enfin le dernier cas de figure, « banlieue en retrait », est celui où la progression de population de la banlieue est plus faible que celle de la ville centre et *a fortiori* que celle de la couronne.

Selon cette typologie, entre 1975 et 1982, 50 des 73 aires urbaines étudiées suivaient le modèle de l'étalement régulier. Durant la période suivante, elles sont 53, puis 42 entre 1990 et 1999. En parallèle, le nombre d'aires se caractérisant par une banlieue dynamique est passé de 19 à 13 puis 12. C'est donc le cas de figure « banlieue en retrait », encore marginal entre 1975 et 1982 avec quatre aires concernées, qui s'est progressivement répandu puisque sept aires ont suivi ce modèle entre 1982 et 1990 et surtout 17 entre 1990 et 1999 (cf. carte).

Ici, on fait l'hypothèse que l'urbanisation par stricte propagation (étalement régulier) ne caractérise pas à un moment donné toutes les aires urbaines. De nombreux facteurs (géographiques, historiques, etc.) interviennent. Tous ces éléments jouent sur les équilibres qui s'établissent au cours du temps entre les trois composantes d'une aire urbaine. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la morphologie des aires urbaines. En poids de population 1999, certaines aires sont presque en totalité contenues dans leur ville centre, d'autres ont, au contraire, des banlieues très importantes,

d'autres encore se distinguent par l'importance de leur couronne. Une classification ascendante hiérarchique fondée sur les parts de la population de l'aire urbaine vivant respectivement dans la ville centre, dans sa banlieue ou dans la couronne périurbaine rend compte des morphologies urbaines les plus fréquentes (cf. encadré 2).

Quatre trajectoires principales de développement

Compte tenu des différents modes de développement et de l'intensité de l'étalement propres à chacune des périodes étudiées (cf. encadré 1), les combinaisons sont multiples, en théorie 150 (cinq cas de figure pour la période 1975-1982, cinq également pour la période 1982-1990 et six pour la période 1990-1999, soit $5 \times 5 \times 6$) (5). En fait, les cas rencontrés sont bien moins nombreux : 47 trajectoires de développement sont observables. Il n'est bien entendu pas question de les détailler toutes, aussi pour simplifier, on a regroupé les trois intensités d'étalement régulier en une seule modalité. On dénombre alors 16 trajectoires sur les 36 en théorie possibles – $3 \times 3 \times 4$ – (cf. tableau 2). Parmi celles-ci, quatre trajectoires sont significatives (plus de cinq aires urbaines) concernant 49 des 73 aires urbaines étudiées.

Au cours des trois périodes, 23 aires se développent selon le schéma de l'étalement régulier. Parmi celles qui dépassent les 500 000 habitants, les aires de Paris, Marseille - Aix-en-Provence et Grenoble le suivent durablement. Les capitales régionales sont normalement représentées dans ce groupe (il y en a sept). Ce développement régulier sur les trois périodes se différencie cependant en plusieurs trajectoires dès lors que l'on tient compte de l'intensité de l'étalement (marqué, modéré ou

5. Le passage de cinq à six cas de figure, pour la période 1990-1999, s'explique par le développement particulier de deux aires urbaines (Hagondange-Briey et Béthune) qui diffère des cinq schémas précédents. Celles-ci ont donc été regroupées sous la modalité « Autres cas » (cf. encadré 1).

Tableau 1
Les villes centres cessent globalement de perdre des habitants entre 1990 et 1999

	Taux d'évolution annuel moyen		
	De 1990 à 1999	De 1982 à 1990	De 1975 à 1982
Ville centre	0,15	- 0,17	- 0,64
Banlieue	0,41	0,84	0,83
Couronne périurbaine	1,19	2,05	2,85
Ensemble des 73 aires urbaines	0,44	0,65	0,51

Champ : 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants.
Source : recensements.

En %

faible). Comme noyau dur, on retrouve cinq aires caractérisées au cours des trois périodes par un étalement marqué : Marseille - Aix-en-Provence, Montpellier, Grasse - Cannes - Antibes, Avignon et Annecy ; quatre aires pour lesquelles cet étalement a constamment été modéré, Paris, Tours, Caen et Le Havre ; une pour laquelle cet étalement a toujours été faible, Mulhouse.

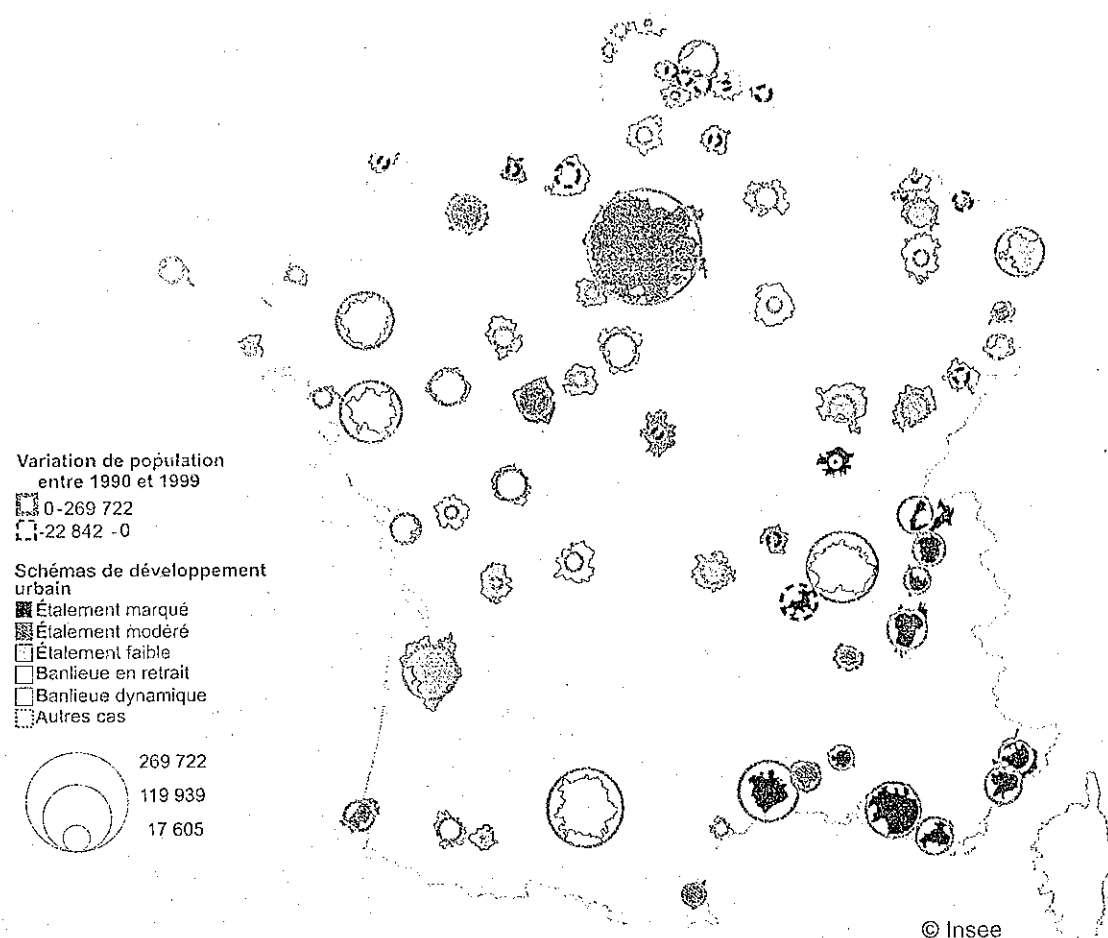
Une autre trajectoire fréquente est celle qui allie un développement par étalement au cours des deux premières périodes intercensitaires, puis un recul de la progression démographique des banlieues (modèle de développement dit « banlieue en retrait ») entre 1990 et 1999. Ce type de trajectoire concerne 11 aires urbaines : Lyon, Lille, Nantes pour les plus de 500 000 habitants. Durant les deux premières périodes intercensitaires, deux aires se caractérisent par un étalement modéré, il s'agit de Cherbourg et Saint-Brieuc ; trois aires ont été marquées par un faible étalement, avant de

voir décliner la progression de population de leur banlieue : Lille, Valenciennes et Dunkerque.

Neuf aires urbaines sont caractérisées par le modèle dit des « banlieues dynamiques » entre 1975 et 1982, puis par un développement par étalement au cours des deux périodes intercensitaires suivantes. Nice et Strasbourg, par exemple, suivent ce profil. En détaillant cette trajectoire, plusieurs régularités se dégagent : Nice présente un étalement marqué de 1982 à 1999 ; Bourges un étalement modéré ; Strasbourg, Maubeuge, Chartres et Saint-Quentin un étalement faible.

Caractérisées par un développement par étalement sur les deux premières périodes intercensitaires puis par le modèle des « banlieues dynamiques » entre 1990 et 1999, six aires urbaines de taille plutôt moyenne se démarquent. Poitiers est la seule capitale régionale de ce profil. Durant les deux premières périodes intercensitaires, Pau se

Plusieurs schémas de développement urbain



Champ : les 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999 formées d'une ville centre, d'une banlieue, et d'une couronne. Les aires urbaines n'ayant pas de banlieue ont été retirées de l'analyse (c'est le cas de l'aire urbaine de Vannes).
Source : recensement de 1999.

caractérise par un étalement modéré, Amiens et Calais par un étalement faible.

Ces différentes trajectoires montrent que le processus de développement urbain ne suit pas de règles fixes. L'étalement urbain n'est pas toujours régulier du centre vers la périphérie. Le nombre de trajectoires décelées, 16 au total, est un indicateur de la complexité du processus d'urbanisation des aires urbaines. Pour une période donnée, les aires ne suivent pas toutes le même schéma d'urbanisation et, de période en période, une aire peut connaître plusieurs formes de développement. Par ailleurs, une seule des quatre trajectoires principales revêt un caractère facilement interprétable : il s'agit des aires qui se caractérisent par des banlieues dynamiques en début de période et qui poursuivent ensuite leur développement par étalement, un peu comme si l'onde de dynamisme se propageait sur les couronnes après s'être concentrée d'abord sur les banlieues.

Cette grande hétérogénéité rend compte de la complexité des mécanismes à l'œuvre : le processus d'urbanisation s'exerce à la fois dans des espaces qui ont pu être momentanément délaissés (dans les villes centres et les banlieues) et des espaces plus périphériques, libres, où l'on construit des logements neufs. Ces politiques urbaines (par exemple les politiques, relativement récentes, de réinvestissement des centres) ne sont pas mises en œuvre au même moment selon les villes, les banlieues, ni avec la même ampleur selon les besoins. Ces politiques, en façonnant les quartiers et les communes, entraînent des mouvements de population dans la durée. C'est pourquoi en termes de dynamique démographique, les banlieues se caractérisent par des évolutions différentes selon les périodes et les aires urbaines. Par conséquent, les aires urbaines ne se situent pas, à une date donnée, dans les mêmes phases de développement. Par ailleurs, les caractéristiques historiques et géographiques de chaque ville, et

Encadré 2

UNE MORPHOLOGIE URBAINE EN SIX GROUPES

Parmi les aires urbaines de plus de 100 000 habitants formées d'une ville centre, d'une banlieue et d'une couronne périurbaine, six groupes d'aires urbaines peuvent être distingués à l'aide d'une classification hiérarchique ascendante fondée sur les parts de la population de chacune de ces trois composantes (cf. tableau et cartes).

La superficie des espaces concernés est pour beaucoup dans la différence de structuration interne des aires urbaines. Par exemple, plus la superficie d'un des sous-espaces est étendue, plus la part que celui-ci représente en termes de population au sein de l'aire urbaine est importante, avec toutefois quelques exceptions. La géographie physique, la finesse du maillage communal sont des facteurs qui jouent aussi sur la morphologie des aires urbaines.

La ville centre domine dans deux groupes...

Parmi les six groupes d'aires, deux sont caractérisés par l'importance de la ville centre. Le premier (groupe 1) dit « **ville centre importante, couronne réduite** » réunit sept aires. La part de la population vivant au centre de l'aire est de 60 %. Dans ce groupe, la couronne est très réduite et représente la part en population la plus faible des six groupes (7 %, avec des densités très faibles pour une superficie moyenne également réduite). Pour cinq d'entre elles, les plus peuplées, la ville centre est très étendue en surface (superficie supérieure à 72 km²), Marseille - Aix-en-Provence étant d'ailleurs la plus étendue des 73 aires urbaines retenues. Avec en moyenne 425 000 habitants, ce groupe réunit, outre Marseille - Aix-en-Provence,

de grandes aires (Nice et Grasse - Cannes - Antibes) ou plus modestes (Hagondange-Briey, Calais ou Melun). La présence de vastes espaces multipolarisés, caractéristique des zones les plus urbaines, explique la petitesse des couronnes.

Le groupe 2 dit « **ville centre importante, banlieue réduite** » se caractérise également par l'importance de la population résidant dans la ville centre. Il se distingue du premier par le poids très faible de la population vivant en banlieue (la plus faible des six groupes, soit 15 % en moyenne pour une surface également réduite). Comme dans le groupe 1, la ville centre est très étendue, superficie supérieure à 60 km² pour six des 13 aires de ce groupe. Ce dernier réunit des aires urbaines de plus petite taille, en moyenne 195 000 habitants, situées notamment dans le grand Bassin parisien ou à proximité du littoral (Le Havre, Cherbourg, Brest, Perpignan, Béziers). Il se caractérise aussi par les plus faibles densités.

... la banlieue dans deux autres

Vingt-deux aires urbaines se distinguent par une banlieue relativement importante (41 % de la population de l'aire en moyenne). Mais le profil du groupe 3 est plus proche de la moyenne d'où son qualificatif de « **profil moyen** ». La relative importance des banlieues dans ce groupe est soit le fait d'aires aux banlieues étendues avec toutefois des densités moyennes (par exemple Toulouse, Nantes et Tours) soit le fait de banlieues plus réduites aux fortes densités (Clermont-Ferrand, Dunkerque, Thionville, Boulogne-sur-Mer et Chartres).



Encadré 2 (suite)

Ce groupe rassemble des aires de grande taille et des aires industrielles et portuaires comme Dunkerque, Boulogne-sur-Mer et Saint-Nazaire.

Le groupe 4 dit « banlieues hypertrophiées » rassemble 13 aires urbaines dont la part de la population qui habite en banlieue est la plus forte (65 %). Ces banlieues, très étendues, regroupent de nombreuses petites communes avec des densités très élevées. Cette classe réunit des aires urbaines de grande taille comme Paris, Lyon, Lille ou des aires d'industrialisation ancienne comme Valenciennes, Lens, Béthune et Douai. Pour ces 13 aires, les densités sont également les plus fortes en ville centre et dans les couronnes. De fait, c'est le groupe dont la taille moyenne est la plus élevée avec 1 330 000 habitants (560 000 habitants sans l'aire urbaine de Paris). Dans ce groupe figurent les conurbations les plus peuplées du Nord du pays, ou bien, hormis Bordeaux, des aires localisées dans des espaces densément peuplés.

Deux groupes à couronne dominante

Enfin, les deux derniers groupes se distinguent des précédents par le volume de la couronne, 33 % pour le groupe 5 dit « ville centre assez importante, couronne développée ». Ce groupe réunit 14 aires dont celles de Strasbourg, Rennes et Montpellier. Les couronnes de Rennes, Dijon et Besançon sont très étendues alors que c'est plutôt l'apanage des aires de très grande taille comme Paris, Toulouse ou Lyon. Les densités y sont relativement faibles, elles sont plus fortes pour les couronnes de Strasbourg et Montpellier.

Les couronnes sont encore plus importantes en poids de population (42 %) pour le groupe 6 dit « couronne dominante ». Il regroupe quatre aires situées en limite de territoire : Caen, Lorient, Montbéliard et Genève - Annemasse (dont l'essentiel de son centre est en Suisse). Les densités des couronnes y sont relativement fortes pour des étendues plutôt moyennes.

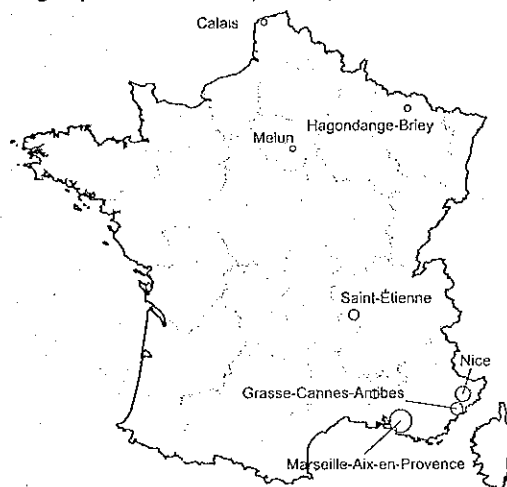
Une morphologie urbaine en six groupes

	Nombre d'aires	Part de la population (en %)			Densité de population (en hab./km ²)			Superficie moyenne (en km ²)		
		Ville centre	Banlieue	Couronne périurbaine	Ville centre	Banlieue	Couronne périurbaine	Ville centre	Banlieue	Couronne périurbaine
1. « ville centre importante, couronne réduite »	7	60,0	33,0	7,0	2 853	561	79	89,2	249,6	378,8
2. « ville centre importante, banlieue réduite »	13	60,0	15,2	24,8	1 794	391	83	65,4	75,7	586,4
3. « profil moyen »	22	38,2	41,0	20,8	2 678	558	82	35,2	180,1	627,5
4. « banlieue hypertrophiée »	13	23,1	65,5	11,4	7 862	1 629	133	39,0	534,5	1 148,4
5. « ville centre assez importante, couronne développée »	14	47,0	19,7	33,3	2 689	567	96	44,2	87,8	881,0
6. « couronne dominante »	4	26,5	31,8	41,7	3 386	600	126	18,0	121,6	762,0
Ensemble	73	34,5	48,6	16,9	3 271	1 034	101	47,2	210,6	745,1

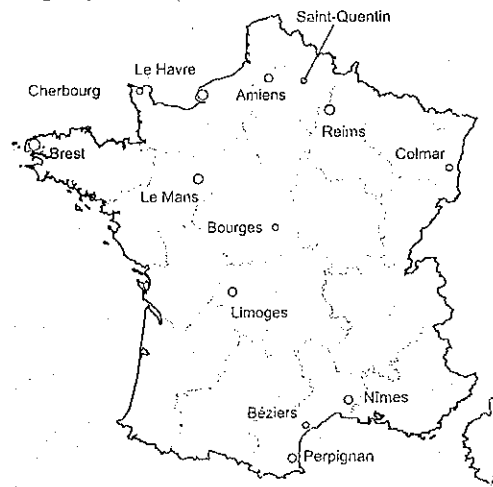
Source : recensement de 1999.

Morphologie urbaine

1 - groupe « ville centre importante, couronne réduite »



2 - groupe « ville centre importante, banlieue réduite »

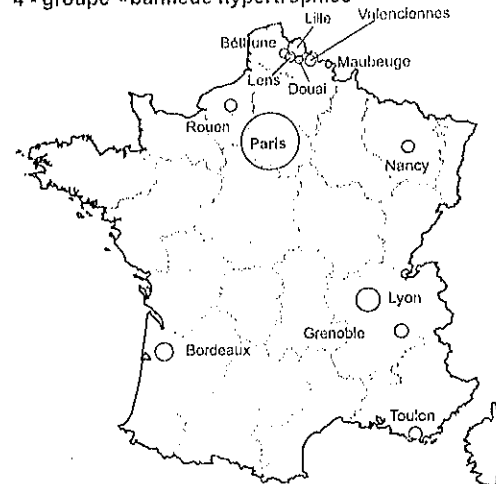


Encadré 2 (fin)

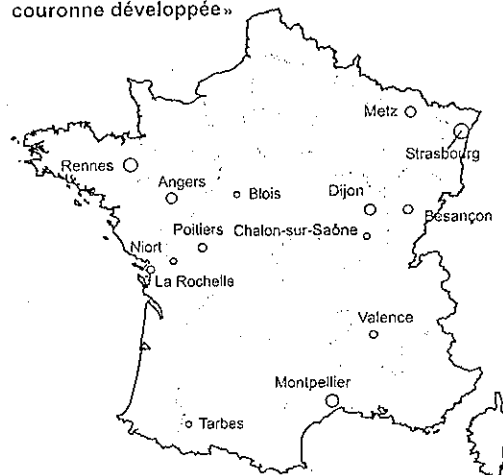
3 - groupe « profil moyen »



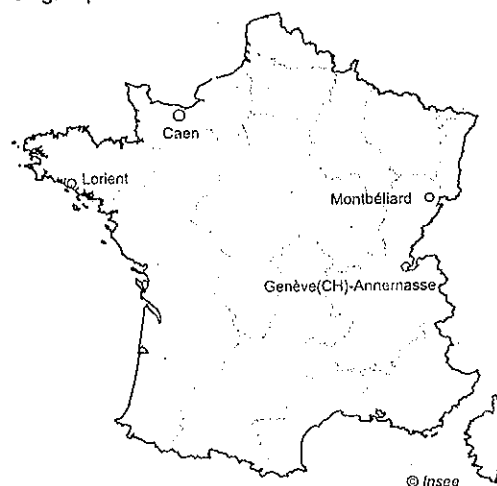
4 - groupe « banlieue hypertrophiée »



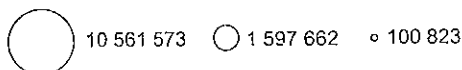
5 - groupe « ville centre assez importante, couronne développée »



6 - groupe « couronne dominante »



Population 1999



Source : recensement de 1999.

par extension de chaque aire urbaine, sont singulières. Toulouse, par exemple, est une ville étendue en superficie tout comme sa banlieue, les densités de population y sont relativement faibles eu égard au rang de cette aire urbaine (la 6^e en 1999 avec 917 000 habitants). De ce fait, les possibilités de construction et d'installation de la population sont encore grandes.

Au-delà de cette grande diversité, quelques mouvements de fonds émergent cependant. Si la périurbanisation caractérise l'ensemble de la période étudiée, les années 90 marquent une rupture dans le mode de développement de certaines aires urbaines avec le regain des villes centres et le moindre dynamisme, voire le déclin, de certaines banlieues.

La périurbanisation domine les années 1975-1982...

Replacer les évolutions récentes dans une perspective plus longue permet d'essayer de mieux comprendre la périurbanisation. C'est entre 1975 et 1982 qu'elle s'exerce le plus. Elle trouve sa source dans le desserrement massif de la population des villes centres vers les périphéries et semble nettement lié à l'apogée (pour un temps peut-être) de l'accession à la propriété d'une maison individuelle (Dubujet et Le Blanc, 2000). Entre 1975 et 1982, les villes centres des aires urbaines de plus de 100 000 habitants ont perdu des habitants au rythme de - 0,64 % par an. Parallèlement, les banlieues ont progressé au rythme annuel de + 0,83 % l'an.

Tableau 2

Diversité des trajectoires de développement des 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants

Nom de l'aire urbaine	Schéma de développement durant la période		
	1975 - 1982	1982 - 1990	1990 - 1999
Paris, Marseille - Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Toulon, Montpellier, Tours, Grasse - Cannes - Antibes, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Caen, Dijon, Le Havre, Mulhouse, Le Mans, Avignon, Bayonne, Annecy, Valence, Angoulême, Chalon-sur-Saône, Colmar, Tarbes	Étalement régulier		
Lyon, Lille, Nantes, Valenciennes, Lens, Angers, Dunkerque, Troyes, Boulogne-sur-Mer, Cherbourg, Saint-Brieuc	Étalement régulier		Banlieue en retrait
Amiens, Pau, Poitiers, La Rochelle, Calais, Béziers	Étalement régulier		Banlieue dynamique
Béthune, Hagondange-Briey	Étalement régulier		Autres cas
Metz	Étalement régulier	Banlieue en retrait	Étalement régulier
Rouen, Nancy, Douai	Étalement régulier	Banlieue en retrait	
Roanne	Étalement régulier	Banlieue dynamique	Étalement régulier
Reims	Étalement régulier	Banlieue dynamique	Banlieue en retrait
Orléans, Saint-Nazaire	Étalement régulier	Banlieue dynamique	
Genève (CH) – Annemasse (1)	Banlieue en retrait	Étalement régulier	
Montbéliard, Forbach	Banlieue en retrait		Étalement régulier
Thionville	Banlieue en retrait		
Nice, Strasbourg, Perpignan, Nîmes, Bourges, Maubeuge, Chambéry, Chartres, Saint-Quentin	Banlieue dynamique	Étalement régulier	
Arras	Banlieue dynamique	Étalement régulier	Banlieue en retrait
Brest, Besançon, Lorient, Melun, Blois	Banlieue dynamique		Étalement régulier
Toulouse, Rennes, Limoges, Niort	Banlieue dynamique		
1. Se reporter à la note 6 du texte.			

Source : recensements.

et les couronnes de + 2,85 % (cf. tableau 3). Par construction, la variabilité de ces taux est très forte selon le type de développement : elle est la plus forte pour les aires qui ont connu un étalement marqué (- 0,69 % par an pour les villes centres, et surtout + 4,15 % pour les couronnes). En termes de densité, les villes centres ont perdu, dans leur ensemble, 151 habitants et 165 habitants au km² pour les aires à l'étalement marqué. La densification des couronnes apparaît somme toute modeste, + 14 habitants au km² en moyenne, + 17 dans le cas de l'étalement marqué. En fait, ce sont les banlieues qui se sont densifiées durant cette période (+ 53 habitants par km²) même si elles n'ont pas connu les taux d'évolution les plus spectaculaires.

... mais un rééquilibrage s'opère en faveur des villes centres dans les années 90

Dès la période suivante (1982-1990), le desserrement est moins prononcé, ce que l'on ne peut vraiment apprécier qu'avec le recul, grâce aux nouvelles données de 1999. Ainsi durant cette période, la perte de population des villes centres s'est atténuée (- 0,17 % par an sur cette période contre - 0,64 % sur la période précédente) tandis que l'augmentation de la population des couronnes était moins vive et que la population des banlieues restait stable. Ces résultats demeurent en tenant compte des différents types de développement urbain, et ceci même pour les aires à l'étalement marqué. L'analyse des variations de densité les confirme, même en tenant compte de la densification toujours importante des banlieues.

Durant la période 1990-1999, le rééquilibrage en faveur des villes centres se renforce. On enregistre une progression de + 0,15 % pour l'ensemble des aires urbaines de plus de 100 000 habitants, avec toutefois des évolutions encore négatives pour l'étalement marqué et modéré. Simultanément, la croissance des couronnes s'est nettement altérée. Les diverses politiques urbaines mises en œuvre ont sans doute contribué à ce rééquilibrage, mais on peut y voir également l'expression de la préférence des individus pour une certaine « centralité » résidentielle. Différents éléments d'ordre socio-économique peuvent expliquer cette évolution comme le coût de l'accession à la propriété, par ailleurs moins sociale, le recentrage de la construction sur l'habitat collectif, plus urbain par définition. Les nouvelles générations d'adultes, forcément plus urbaines que leurs aînées, ont peut être aussi moins d'aversion pour la ville.

Il serait toutefois trompeur d'en déduire que la périurbanisation est terminée. Elle est peut-être seulement plus diffuse. En effet, les travaux, encore sommaires puisque fondés uniquement sur les résultats du dénombrement du recensement de 1999, montrent une diffusion de la croissance de la population sur de vastes territoires, le plus souvent situés à proximité des aires urbaines les plus dynamiques, et ce d'autant plus que le maillage urbain y est dense (Sud-Est, Sud-Ouest, l'Ouest, une partie du Bassin parisien). Les cartes de variations de densités de population entre 1990 et 1999 confirment la progression de l'urbanisation dans ces zones, mais dans ce mouvement de diffusion, les villes centres ne sont pas toutes et pas partout perdantes.

La relative stagnation des banlieues au profit des villes centres et des couronnes : un cas de figure plus fréquent

Entre 1975 et 1982, quatre aires urbaines se caractérisaient par une progression de la population en banlieue plus faible que celle de la ville centre et *a fortiori* que celle de la couronne (soit - 0,67 % par an). Il s'agissait de Genève - Annemasse (6), Forbach, Montbéliard et Thionville, certaines alors frappées par la crise économique. Entre 1982 et 1990, elles sont sept (- 0,16 % par an dans ces banlieues). En dehors de Genève - Annemasse, et en plus des trois autres, il s'agit de Rouen, Nancy, Metz et Douai. Entre 1990 et 1999, 17 aires urbaines se caractérisent ainsi (cf. tableau 4). Ces aires se caractérisent par des densités de population en banlieue parmi les plus fortes de France. Pour ces aires, les progressions annuelles de population sont respectivement de + 0,51 % dans les villes centres, + 0,12 % dans les banlieues, et + 0,96 % dans les couronnes. La progression en banlieue, bien que la plus faible, est positive. En effet, parmi ces 17 aires, certaines sont globalement très dynamiques, comme Lyon, Nantes ou Angers par exemple. À Nantes, notamment, les taux d'évolution de la population sont élevés et très proches dans les trois sous-espaces de l'aire urbaine. À Lyon, dans la banlieue, le très fort excédent des naissances sur les décès compense le déficit migratoire. L'évolution due au solde naturel y est en effet de + 0,80 % l'an. À titre de comparaison, cette même évolution est respectivement de

6. Les aires urbaines sont définies à partir de la notion d'unité urbaine. Certaines unités urbaines sont dites « internationales » lorsque la continuité du bâti réunit des espaces de part et d'autre des frontières. C'est notamment le cas de Genève - Annemasse. On ne considère alors que la partie française de l'unité urbaine. C'est pour cela que Annemasse est désignée comme ville centre alors qu'une extrapolation des règles françaises à cette unité urbaine transfrontalière ferait de Genève la seule ville centre.

Tableau 3

Desserrément et étalement urbain des 73 aires de plus de 100 000 habitants (hors Vannes)*

A - 1990 - 1999

Type de développement	Nombre d'aires urbaines	Taille moyenne des aires	Taux d'évolution moyen 1990 - 1999 (en %)				Variation de densité (en hab./km²)		
			Aire	Ville Centre	Banlieue	Couronne périurbaine	Ville Centre	Banlieue	Couronne périurbaine
Étalement régulier									
Étalement marqué	12	408 459	0,59	- 0,04	0,85	2,19	- 11	45	18
Étalement modéré	13	993 302	0,31	- 0,10	0,31	1,18	- 40	58	13
	(12)	(195 946)	(0,43)	(- 0,02)	(0,60)	(1,18)	(- 3)	(24)	(10)
Étalement faible	17	262 553	0,43	0,17	0,46	0,30	45	25	6
Autres schémas									
Banlieue en retrait	17	400 156	0,39	0,51	0,12	0,96	171	10	9
Banlieue dynamique	12	268 547	0,97	0,46	1,57	1,28	90	60	9
Autre cas (1)	2	190 236	- 0,08	0,04	- 0,15	- 0,18	5	- 7	- 2
Ensemble	73	447 720	0,44	0,15	0,41	1,19	44	37	10

1. La ville centre est plus dynamique que la banlieue et la couronne périurbaine, tout en affichant un taux d'évolution négatif (Hagondange-Briey en Lorraine) ou positif (Béthune dans le Nord - Pas-de-Calais). Globalement, entre 1990 et 1999, ces deux aires perdent de la population.

B - 1982 - 1990

Type de développement	Nombre d'aires urbaines	Taille moyenne des aires	Taux d'évolution moyen 1990 - 1999 (en %)				Variation de densité (en hab./km²)		
			Aire	Ville Centre	Banlieue	Couronne périurbaine	Ville Centre	Banlieue	Couronne périurbaine
Étalement régulier									
Étalement marqué	13	479 713	0,76	- 0,33	1,28	3,51	- 73	68	26
Étalement modéré	21	704 387	0,68	- 0,22	0,79	2,20	- 95	97	15
	(20)	(225 014)	(0,64)	(- 0,32)	(1,02)	(1,96)	(- 74)	(41)	(11)
Étalement faible	19	280 338	0,43	- 0,02	0,48	1,38	- 4	26	9
Autres schémas									
Banlieue en retrait	7	256 747	0,11	0,08	- 0,16	0,95	15	- 12	7
Banlieue dynamique	13	250 322	0,98	0,01	2,29	1,71	1	71	9
Ensemble	73	430 222	0,65	- 0,17	0,84	2,05	- 43	64	14

C - 1975 - 1982

Type de développement	Nombre d'aires urbaines	Taille moyenne des aires	Taux d'évolution moyen 1990 - 1999 (en %)				Variation de densité (en hab./km²)		
			Aire	Ville Centre	Banlieue	Couronne périurbaine	Ville Centre	Banlieue	Couronne périurbaine
Étalement régulier									
Étalement marqué	15	405 659	0,75	- 0,69	1,40	4,15	- 165	57	17
Étalement modéré	19	736 136	0,39	- 0,74	0,58	2,82	- 280	63	15
	(18)	(270 218)	(0,63)	(- 0,69)	(1,50)	(3,05)	(- 153)	(54)	(12)
Étalement faible	16	254 980	0,23	- 0,58	0,40	1,97	- 107	19	12
Autres schémas									
Banlieue en retrait	4	159 340	0,16	0,34	- 0,67	1,26	38	- 31	9
Banlieue dynamique	19	210 098	0,87	- 0,51	2,87	2,66	- 81	79	11
Ensemble	73	394 252	0,51	- 0,64	0,83	2,85	- 151	53	14

* Les résultats entre parenthèse sont issus de calculs effectués sans l'aire urbaine de Paris.
Source : recensements.

+ 0,92 %, + 0,69 % et de + 0,43 % l'an dans les banlieues de Paris, Lille et Marseille (7). En parallèle, la ville de Lyon redevient attractive avec un solde apparent des entrées-sorties positif. Il n'en est pas de même pour toutes les villes centres de ce groupe. Ce solde n'est pas partout positif, mais il s'est suffisamment rétracté pour que, du fait de l'excédent des naissances sur les décès, ces villes arrêtent de perdre des habitants.

Ce retournement ne pourra être confirmé et analysé que par l'étude des migrations résidentielles. Il peut en effet être dû, en partie, à l'amélioration, en 1999, du recensement des étudiants qui, par définition, touche plus fortement les villes centres. D'autant que la période 1990-1999 est marquée par une politique d'implantation d'universités, dans certaines villes du Nord notamment. La particularité de ces 17 aires réside donc bien dans ce double mouvement de moindre déclin, voire de regain des villes centres, et d'hémorragie des banlieues, par ailleurs souvent très fécondes. Leur similitude

s'arrête là car toutes ne sont pas également dynamiques en termes de progression de population.

Parmi ces banlieues moins dynamiques que leur ville centre, certaines sont très denses (cf. tableau 5). Ce groupe est d'ailleurs celui qui compte le plus d'aires ayant cette caractéristique. Localisées dans des zones d'industrialisation et d'urbanisation anciennes, les aires urbaines sont de densité élevée. Les banlieues sont marquées par leur passé industriel et leur parc de logements est essentiellement de type collectif avec de nombreux logements HLM. Sans parler de l'image parfois négative de cet habitat, il est probable qu'on y atteigne des seuils de densité pouvant expliquer l'excès des départs sur les arrivées, d'autant que le solde naturel est positif (cf. tableau 6).

7. Ces écarts dans les taux d'évolution dus au solde naturel renvoient aux structures de population, plus ou moins « favorables » aux naissances et/ou aux décès, mais aussi aux comportements de fécondité (traditionnellement l'indice conjoncturel de fécondité est plus faible dans le Sud, notamment dans le grand Sud-Ouest).

Tableau 4
Les aires caractérisées par des banlieues en retrait

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Nombre d'aires	4	7	17
Aires	Thionville, Montbéliard, Genève - Annemasse, Forbach Forbach	Rouen, Nancy, Metz, Douai, Montbéliard, Thionville, Forbach	Nancy, Valenciennes, Lens, Dunkerque, Douai, Thionville, Cherbourg, Arras, Rouen, Boulogne-sur-Mer, Reims, Lyon, Nantes, Angers, Lille, Troyes, Saint-Brieuc

Lecture : les aires en gras sont communes à au moins deux périodes.
Source : recensements.

Tableau 5
Des densités élevées pour les banlieues en retrait*

Type de développement	Nombre d'aires urbaines	Densité (en hab./km ²)			
		Aire	Ville Centre	Banlieue	Couronne périurbaine
Étalement régulier					
Étalement marqué	12	460	3 235	611	101
Étalement modéré	13	736	4 407	2 075	127
	(12)	(299)	(1 803)	(463)	(96)
Étalement faible	17	274	2 901	625	86
Autres schémas					
Banlieue en retrait	17	453	3 830	931	109
Banlieue dynamique	12	247	2 222	455	82
Autre cas	2	581	1 244	522	106
Ensemble	73	446	3 271	1 034	101

* Les résultats entre parenthèses sont issus de calculs effectués sans l'aire urbaine de Paris.
Source : recensement de 1999.

VILLE CENTRE, BANLIEUE ET COURONNE : LE RÔLE DU STATUT SOCIO-SPATIAL

De nombreux travaux, relevant de l'écologie urbaine, ont été conduits sur la structuration sociale des territoires urbains. Parmi ces derniers, certains se sont intéressés au statut socio-spatial des villes, permettant entre autres de les ordonner les unes par rapport aux autres. D'autres ont porté sur des espaces urbains particuliers, les zones périurbaines par exemple. Dans la littérature, figure de façon récurrente l'opinion selon laquelle les zones périphériques des villes se caractérisent par un statut socio-spatial plus élevé que celui de la ville centre, dit autrement les catégories aisées ou les plus aisées y résident plus fréquemment. Cette représentation de la ville doit beaucoup au fait que la plupart des travaux qui font référence sont des travaux nord-américains, qui se sont donc intéressés à décrire les caractéristiques des villes américaines. Par exemple, selon le modèle de Hoyt (ville sectorielle), les axes de transports, en rendant notamment plus attractives (pour les catégories les plus aisées) les zones desservies, dessinent des secteurs ressemblant à des parts de gâteau, avec des caractéristiques sociales bien individualisées d'un secteur à l'autre (Beaumont et Huriot, 1996). Ici, le découpage adopté en couronnes concentriques écrase la structuration sociale fine interne à chacune des aires urbaines étudiées et ne permet pas d'avoir une représentation sectorielle de la ville. Mais pour nos besoins, il s'agit plus simplement d'ordonner, du point de vue du statut socio-spatial, la ville centre, sa banlieue et sa couronne en faisant totalement abstraction de la grande hétérogénéité sociale qui existe entre les quartiers d'une ville, entre les communes d'une banlieue. En Île-de-France par exemple, Neuilly détient le record devant certains quartiers parisiens, mais lorsque l'on calcule les valeurs pour l'aire urbaine de Paris, c'est la ville de Paris qui possède le statut socio-spatial le plus élevé devant sa banlieue. La configuration francilienne vérifie d'ailleurs assez bien le modèle de Hoyt. En effet, les quartiers ouest de Paris, les communes de la banlieue ouest et, dans leur prolongement certaines communes de la périphérie plus lointaine, dessinent bien un secteur dont le statut socio-spatial est nettement plus élevé que celui des secteurs que l'on pourrait constituer de la même façon au nord ou à l'est.

Le statut socio-spatial : un résumé de l'organisation socio-économique du territoire

On fait donc abstraction de cela en calculant pour chacune des 73 aires urbaines étudiées, le statut socio-spatial moyen (moyenne de la valeur de l'axe de statut en 1990 de chaque commune pondérée par les populations des communes en 1999) de la ville centre, de la banlieue et de la couronne. Le statut socio-spatial d'une commune est fondé sur les travaux de Nicole Tabard (Tabard, 1993a et 1993b) à partir des données du recensement de 1990. Il est basé sur la valeur de chaque commune sur le premier axe. Chaque commune possède une valeur sur cet axe, résumé de sa composition sociale. Seules les catégories non agricoles ont été retenues pour construire cette échelle. Ce résumé de l'organisation socio-économique du territoire a l'avantage d'être simple et facilement utilisable. En termes

de professions-branches d'activité, se situent au sommet de la hiérarchie, au-delà de 0,6 sur le premier axe, et par ordre décroissant : en premier, les cadres de la presse, de l'édition, du spectacle, puis les cadres de la recherche, etc. Au bas de la hiérarchie, en deçà de - 0,35 sur le premier axe, et par ordre décroissant : en premier, les ouvriers qualifiés (OQ) de l'industrie, puis les chauffeurs routiers, etc. (pour plus de précisions, voir par exemple Tabard (1993b)).

Six cas de figure

Cet indicateur est donc utilisé comme résumé de la structuration sociale interne et globale des aires. Il permet de dégager six cas de figure, dont trois seront rapidement décrits ci-dessous (les trois autres regroupant six aires, voir ligne « Ensemble » du tableau 8).

Dans le cas français, la majorité des aires urbaines de plus de 100 000 habitants (37 cas sur 73) se caractérisent par une ville centre dont le statut socio-spatial est plus élevé que celui de la banlieue, ce dernier étant plus élevé que celui de la couronne (cf. graphique). Il s'agit de Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Rouen, Nancy, Poitiers, Limoges, Besançon, Caen, Orléans, Dijon pour ne citer que les capitales régionales (14 sur 22). Le statut socio-spatial de ces aires est en général élevé sauf pour les aires d'Angoulême, Bourges, Chalon-sur-Saône, Chartres, Arras, Tarbes, Saint-Quentin, Le Mans, Limoges, Bayonne, Lorient, Montbéliard, Caen et Reims.

S'il existe des exceptions à cette hiérarchie socio-spatiale, les écarts de valeurs entre le statut socio-spatial des entités géographiques étudiées sont faibles. Dans la plupart des cas (à l'exception des aires du Sud-Est), les aires concernées sont des aires industrielles, qui par conséquent se caractérisent par la prédominance des catégories ouvrières (la valeur du statut socio-spatial est négative). On peut distinguer deux cas :

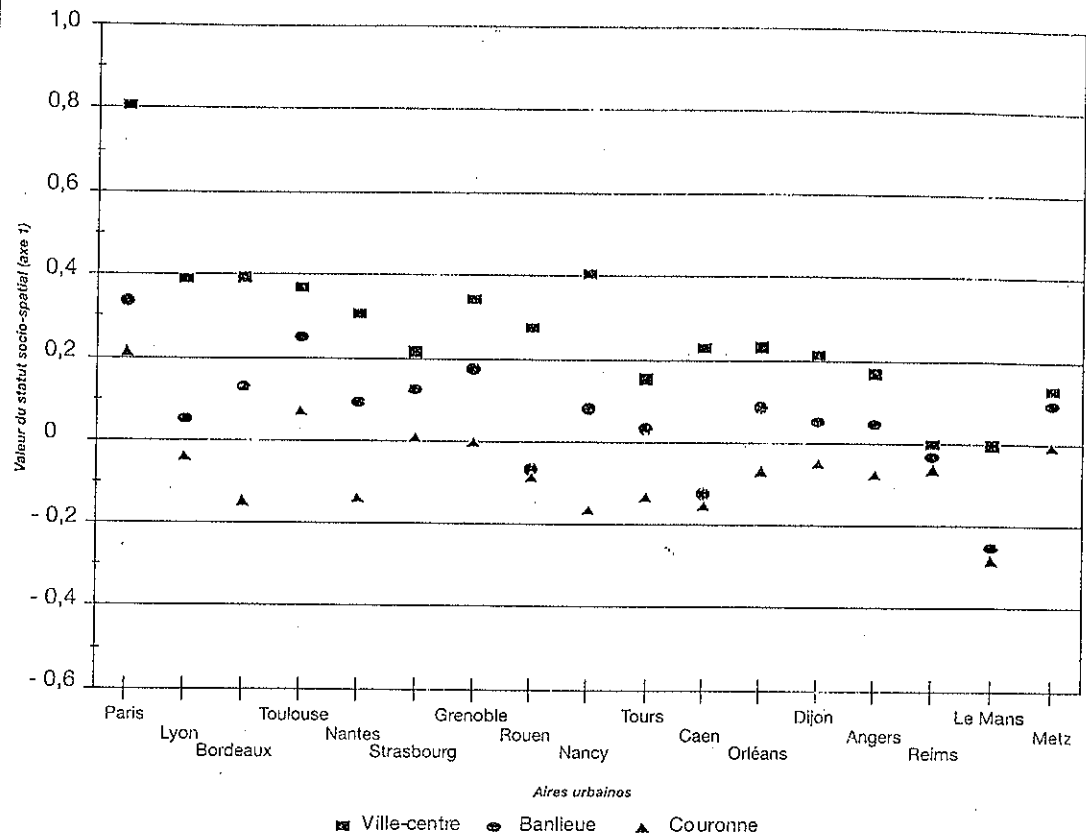
- soit la valeur du statut socio-spatial de la banlieue est plus élevée que celle de la ville centre, cette dernière étant elle-même plus forte que celle de la couronne (17 aires urbaines) ;
- soit le statut socio-spatial de la couronne devance celui de la banlieue, le statut socio-spatial de la ville centre étant cependant supérieur à celui du reste de l'aire urbaine (13 aires urbaines).

Dans le premier cas, on peut citer Nice, Cannes - Grasse - Antibes, Toulon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Mulhouse, Saint-Nazaire, Troyes et Roanne. Dans le second, Avignon, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Thionville et Forbach. Pour les villes industrielles, selon que la localisation industrielle se situe en ville centre ou en banlieue, on peut faire l'hypothèse que les catégories les plus aisées ont délaissé tantôt les villes centres, tantôt les banlieues, les unes ou les autres, sans doute trop marquées par leur passé industriel.



Encadré 3 (suite)

Le statut socio-spatial de la ville centre est supérieur, en règle générale, à celui de la banlieue ou de la couronne*



* Le statut socio-spatial repose sur des données du recensement de 1990 (cf. encadré 3).

Champ : hiérarchie des 3 espaces ville centre, banlieue, couronne pour les aires urbaines de plus de 250 000 habitants en 1999.

Source : recensement 1999.

Un rééquilibrage entre villes centres, banlieues et couronnes ?

Afin de mieux comprendre les mécanismes de peuplement intra-urbain sur la période récente, on a croisé les différents modes de développement avec la morphologie urbaine décrite dans l'encadré 2 et l'indicateur du statut socio-spatial utilisé pour hiérarchiser les trois sous-espaces urbains (cf. encadré 3).

L'étalement est plus fréquent lorsque le poids de la ville centre est important au sein de l'aire urbaine (groupes 1, 2 et 5), par exemple six cas sur 12 quand l'étalement est marqué (cf. tableau 7). Et au total, en réunissant les trois intensités d'étalement, 22 cas sur 42. Le constat est beaucoup plus concluant pour le développement dit « banlieue en retrait », puisque dans

14 cas sur 17, il est le fait d'aires urbaines dont les banlieues sont très importantes (groupes 3 et 4). La dimension sociale apporte une information plus qualitative. L'étalement est marqué lorsque les périphéries sont prisées, que ce soit les couronnes ou les banlieues (effet des aires urbaines du Sud), sept cas sur 12 (cf. tableau 8). Au contraire, l'étalement est modéré ou faible pour les aires dont les villes centres ont un statut socio-spatial plus élevé que celui de la banlieue ou de la couronne. On a là un effet propre aux villes de taille plus modeste et plus classique dans leur forme. Lorsque le développement est du type « banlieue en retrait », c'est à une exception près, toujours le fait d'aires urbaines pour lesquelles le statut socio-spatial de la banlieue est plus faible que celui de la ville centre ou que celui de la couronne. Ces relations entre type de développement, morphologie urbaine et hiérarchie socio-

Tableau 6

Dans les banlieues les plus denses, le solde migratoire 1990-1999 est fortement négatif*

Densité de la banlieue	Nombre d'aires	Taux d'évolution annuel moyen de l'aire (en %)	Taux d'évolution annuel moyen de la banlieue (en %)	Taux d'évolution annuel moyen de la banlieue au solde apparent des entrées-sorties (en %)
Inférieure à 380 hab./km²	18	0,40	0,65	0,43
De 380 à 577 hab./km²	19	0,55	0,78	0,37
De 577 à 718 hab./km²	17	0,66	0,76	0,32
Plus de 718 hab./km²	19 (18)	0,35 (0,43)	0,25 (0,17)	- 0,57 (- 0,47)
Ensemble	73	0,44	0,41	- 0,29

* Les résultats entre parenthèses sont issus de calculs effectués sans l'aire urbaine de Paris.

Source : recensements de 1990 et 1999.

Tableau 7

Morphologie urbaine et type de développement en 1999

Type de développement	Morphologie urbaine						Ensemble
	Groupe 1 « ville centre importante, couronne réduite »	Groupe 2 « ville centre importante, banlieue réduite »	Groupe 3 « profil moyen »	Groupe 4 « banlieue hypertrophiée »	Groupe 5 « ville centre assez importante, couronne développée »	Groupe 6 « couronne dominante »	
Étalement régulier							
Étalement marqué	4	0	3	2	2	1	12
Étalement modéré	1	5	4	1	1	1	13
Étalement faible	0	3	4	2	6	2	17
Autres schémas							
Banlieue en retrait	0	2	7	7	1	0	17
Banlieue dynamique	1	3	4	0	4	0	12
Autre cas (1)	1	0	0	1	0	0	2
Ensemble	7	13	22	13	14	4	73

1. La ville centre est plus dynamique que la banlieue et la couronne périurbaine, tout en affichant un taux d'évolution négatif (Hagondange-Briey en Lorraine) ou positif (Béthune dans le Nord - Pas-de-Calais). Globalement, entre 1990 et 1999, ces deux aires perdent de la population.

Source : recensement de 1999.

Tableau 8

Statut socio-spatial et type de développement en 1999*

Type de développement	Hiérarchie du statut socio-spatial				Ensemble
	Statut socio-spatial de la ville centre plus élevé	Statut socio-spatial de la banlieue plus élevé	Statut socio-spatial de la couronne plus élevé	Autres cas	
Étalement régulier					
Étalement marqué	3	5	2	2	12
Étalement modéré	7	3	2	1	13
Étalement faible	12	4	1	0	17
Autres schémas					
Banlieue en retrait	8	1	6	2	17
Banlieue dynamique	7	4	1	0	12
Autre cas (1)	0	0	1	1	2
Ensemble	37	17	13	6	73

1. La ville centre est plus dynamique que la banlieue et la couronne périurbaine, tout en affichant un taux d'évolution négatif (Hagondange-Briey en Lorraine) ou positif (Béthune dans le Nord - Pas-de-Calais). Globalement, entre 1990 et 1999, ces deux aires perdent de la population.

* Le statut socio-spatial repose sur des données du recensement de 1990 (cf. encadré 3).

Source : recensements de 1990 et 1999.

spatiale permettent de poser l'hypothèse que le développement urbain des aires urbaines procède par rééquilibrage quantitatif quand un espace est trop « plein ». Il y a probablement, dans la période récente, un retournement dans la redistribution des populations entre les différentes composantes qui forment la ville, un peu comme si les villes s'autorégulaient. Ce développement est aussi influencé par le statut socio-spatial des différentes composantes de l'aire urbaine, qui n'est ici qu'un indicateur résumant le jeu complexe de déterminants variés.

Ces hypothèses devront être confirmées par une analyse approfondie des migrations résidentielles

intra-urbaines. Elle devra intégrer, pour mieux éclairer le débat sur le devenir des villes, le comportement des différentes générations (jeunes adultes, seniors, etc.) et leur importance numérique. Il n'est pas en effet impensable que dans le type « banlieue en retrait », on se trouve face à un phénomène assez massif de décohabitation de jeunes adultes nés dans les années 70, ayant vécu avec leurs parents jusqu'au milieu des années 90, et n'ayant pas opté pour la banlieue lors de la décohabitation de chez les parents. À l'autre extrémité de la vie active, les choix résidentiels des jeunes retraités devront également être analysés. En définitive, si la ville fait les hommes, les hommes font aussi la ville. □

BIBLIOGRAPHIE

- Insee (1999a), « Premier comptage national - RP 1999 », *Insee Première*, n° 663.
- Insee (1999b), « La population des régions 1999 », *Insee Première*, n° 664.
- Baccaïni B. (1997), « Modalités et causes de la croissance récente des communes périurbaines d'Île-de-France », *Population*, n° 2, mars-avril, pp. 291-325.
- Baccaïni B., Pumain D., Rees P. et Kupiszewski M. (2000), « Migrations et urbanisation dans les pays européens », in *Données Urbaines 3*, pp. 351-361, Anthropos.
- Baumont C. et Huriot J.-M. (1996), « La ville et ses représentations formelles », in *Penser la ville - Théories et modèles*, pp. 7-51, Anthropos.
- Berroir S. (1996), « Densité de population et d'emploi dans les grandes villes françaises », in *Données Urbaines 1*, pp. 173-185, Anthropos.
- Bessy-Pietri P. (2000), « Recensement de la population 1999. Les formes de la croissance urbaine », *Insee Première*, n° 701.
- Bessy-Pietri P., Julien P. et Royer J.-F. (2000), « De nouveaux périmètres urbains pour la France de l'an 2000 », in *Données Urbaines 3*, pp. 9-17, Anthropos.
- Bessy-Pietri P., Hilal M. et Schmitt B. (2000), « Recensement de la population 1999. Évolutions contrastées du rural », *Insee Première*, n° 726.
- Chavouet J.-M. et Fanouillet J.-C. (2000), « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », *Insee Première*, n° 707.
- Choffel P. (2000), « Les transformations des espaces urbains dans les années 90 : une périurbanisation au ralenti », *Regard sur l'actualité*, n° 260, avril, pp. 15-28.
- Dubujet F. et Le Blanc D. (2000), « Accession à la propriété : le régime de croisière ? », *Insee Première*, n° 718.
- Genay V. et Chataignon P. (1999), « Moins de disparités dans les évolutions de population », *Insee Limousin*, n° 15, pp. 8-13.
- Godard P. (2000), « Réinventer la ville », *Regard sur l'actualité*, n° 260, avril, pp. 75-79.
- Goffette-Nagot F., Péguay P.-Y. et Schmitt B. (2000), « L'étalement urbain », in *Économie géographique - Les théories à l'épreuve des faits*, pp. 241-276, Economica.

Goffette-Nagot F., Thomas I. et Zénou Y. (2000), « Structure urbaine et revenus des ménages », in *Économie géographique - Les théories à l'épreuve des faits*, pp. 277-302, Economica.

Julien P. (2000), « Recensement de la population 1999. Poursuite d'une urbanisation très localisée », *Insee Première*, n° 692.

Julien P. (2000), « Mesurer un univers urbain en expansion », *Économie et Statistique*, dans ce numéro.

Le Jeannic T. (1997), « Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes », *Économie et Statistique*, n° 307, pp. 21-41.

Le Jeannic T. (1996), « Une nouvelle approche territoriale de la ville », *Économie et Statistique*, n° 294-295, pp. 25-45.

Le Gléau J.-P., Pumain D. et Saint-Julien T. (1996), « Villes d'Europe : à chaque pays sa définition », *Économie et Statistique*, n° 294-295, pp. 9-23.

Lévy J. (2000), « La ville en Europe : force d'une singularité », *Regard sur l'actualité*, n° 260, avril, pp. 3-14.

Mansuy M. et Marpsat M. (1991), « Les quartiers des grandes villes : contrastes sociaux en milieu urbain », *Économie et Statistique*, n° 245, pp. 33-43.

Nicot B.-H. (1996), « Une mesure de l'étalement urbain en France, 1982-90 », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 1, mars, pp. 71-98.

Paulus F. et Pumain D. (2000), « Trajectoires de villes dans le système urbain », in *Données Urbaines 3*, pp. 363-372, Anthropos.

Pumain D. et Robic M.-C. (1996), « Théoriser la ville », in *Penser la ville - Théories et modèles*, pp. 107-161, Anthropos.

Pumain D. et Saint-Julien T. (1995), *L'espace des villes, Atlas de France*, la documentation Française.

Roncayolo M. (1985), « Nouveau cycle ou fin de l'urbanisation ? » in *Histoire de la France urbaine*, tome 5, *La ville aujourd'hui*, Seuil, pp. 13-131.

Tabard N. (1993a), « Représentation socio-économique du territoire. Typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique de leurs habitants. France métropolitaine, recensement de 1990 », document de travail, n° F/9311, Insee.

Tabard N. (1993b), « Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire », *Économie et Statistique*, n° 270, pp. 5-22.